

Calais Port 2015

Un débat public riche et varié



La commission particulière de débat public est présidée par Pierre-Frédéric Ténier-Buchot.

Mardi soir, au complexe municipal des sports et des loisirs de Marck, se tenait le second débat public à propos du projet "Calais Port 2015". Une chose est certaine, le sujet passionne et attire du monde

Sur la scène, d'un côté se trouvait une table autour de laquelle avaient pris position Jacqueline Marquaille, Natacha Bouchart et Charles François, tous trois représentant le conseil régional, maître d'ouvrage du projet. De l'autre côté, les membres de la commission particulière de débat public, présidée par Pierre-Frédéric Ténier-Buchot. Les questions du public ont été riches et variées, plus précises que celles posées lors du premier débat public. Dans les premiers rangs du public, les personnalités avaient pris place, parmi lesquelles Gérard Gavy, sous-préfet de l'arrondissement de Calais, Philippe Blet, président de Cap Calaisis, Terre d'Opale, Jean-Marc Puisseau, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Calais (CCIC) et Antoine Ravisse, de la société "All4Trucks" de Marck.

Les craintes des Marckois

En préambule, Bernard Mailly, conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité, a excusé Serge Peron retenu hors de la conférence. L'élus Marckois a exprimé la crainte du conseil municipal, quant au projet "Calais Port 2015" : « L'impact des travaux et le rejet des sédiments sur nos côtes et principalement sur la plage des Hemmes de Marck, l'impact des ouvrages qui seront réalisés sur le courant marin et le dépôt des sédiments sur notre rivage et au-delà des impératifs financiers, il paraît essentiel de veiller à respecter le cadre de vie de nos concitoyens et la qualité de la vie. A terme, lors de la mise en service du port 2015, les infrastructures autoroutières pourront-elles supporter les augmentations de trafic de véhicu-

les légers et de poids lourds ? » Après ces questions propres à la population marckoise, Pierre-Frédéric Ténier-Buchot a laissé la parole au public.

Après l'historique du port de Calais, le rappel des chiffres du trafic et la présentation du projet, commentés par Charles François, Natacha Bouchart a tenu à rappeler la situation de l'emploi dans le bassin calaisien et ses espoirs grâce au projet "Calais Port 2015". Cette nouvelle structure devrait induire mille huit cents emplois directs.

Après quoi, les premières questions sont venues du public. Les élus du conseil régional, aidés par de nombreux experts et techniciens se sont efforcés de répondre précisément aux inquiétudes et aux interrogations du public. Il a été demandé si un projet de parc d'éoliennes était au programme de "Calais Port 2015". Il a été répondu à cette question que ce sujet n'était pas à l'ordre du jour et que si cela devait le devenir, la population serait consultée. La même personne a demandé s'il était prévu des docks flottants pour réparer les navires. Jacqueline Marquaille a répondu que cela n'était pas prévu, la cale de radoub sera réhabilitée, de son côté, la société Socarenam est en train de se développer. Une question a été posée sur la modification des courants. Il a été répondu qu'une étude était en cours d'élaboration, mais on sait d'ores et déjà que le dépôt de sédiments serait plus important à l'Est qu'à l'Ouest.

Concernant les liaisons ferroviaires, il est prévu d'électrifier la ligne Calais-Dunkerque et de la doubler à certains endroits afin de faire en sorte que les trains puissent se croiser. Le tracé définitif pour desservir le futur port n'a pas encore été arrêté, une étude est en cours. Il a été demandé si le développement prévu était durable. Natacha Bouchart a expliqué que la volonté du maître d'ouvrage était de développer le trans-

port écologique, qu'il soit fluvial ou ferroviaire.

L'extension de l'aéroport de Marck est hors sujet

Une question a été posée directement Philippe Blet, concernant le développement de l'aéroport, suite à des propos qu'il aurait tenus sur une éventuelle extension. Le président de Cap Calaisis Terre d'Opale a été très précis : « J'ai dit que le port 2015 s'inscrivait dans une logique de développement des territoires Est-Ouest et que l'aéroport de Marck était un outil de développement du Calaisis. L'aéroport est un des éléments de développement économique de notre région ». Il a ajouté que le public était invité à poser des questions sur "Calais Port 2015" et non sur l'aéroport 2015. Une question a été posée concernant le nombre d'embauches supposées. Si l'on divise le coût total du projet par le nombre d'emplois induits, cela porterait à 220 000 euros par création de poste. Natacha Bouchart a répondu qu'il ne fallait pas compter ainsi. « Il faut prendre en compte les études de prospectives sur l'avenir de Calais. Si l'on n'évolue pas, on recule et on perd pied, il faut prendre en compte les emplois existants

et les menaces de régression, si on ne modernise pas nos infrastructures », a-t-elle ajouté.

Vers un ensemble port-agglomération

Une question a été posée sur la gouvernance politique. Les ports de Calais et Boulogne sont gérés depuis 2007 par le conseil régional, celui de Dunkerque est piloté par l'Etat. Qui va être concerné dans ce projet, combien ça va coûter et à qui ? Telles sont les questions. Jacqueline Marquaille a répondu que tous les partenaires seraient consultés et invités à participer au débat. Elle a ajouté que l'habitude de travailler ensemble était acquise depuis longtemps. Une autre question sur les rejets émis par l'usine Tioxide. Qui va payer les frais relatifs aux transformations qui s'imposent ? Il a été répondu que le conseil régional aurait en charge le règlement des frais inhérents à ces changements. Une étude est en cours afin d'étudier les modalités de rejets, afin de respecter les directives de l'Etat et de l'Europe. Plusieurs questions ont été posées par le président du conseil de développement de Cap Calaisis Terre d'Opale : Que va-t-on faire pour accompagner les entreprises du port

existant ou à venir ? Qu'est-il prévu en matière d'emplois dans le tourisme, la restauration ou l'hôtellerie ? Qu'en sera-t-il des emplois générés par la construction ? Est-il prévu un programme destiné à attirer les voyageurs vers le centre-ville ? Sur cette dernière question, Natacha Bouchart a expliqué qu'elle était en plein travail sur ce sujet. Pour elle, il est essentiel que le port fasse corps avec la ville et l'agglomération. C'est une partie des réponses aux autres questions.

La dernière parole à une élue des Verts

Avant de conclure, Catherine Bourgeois, conseillère régionale représentant les Verts, a pris la parole pour dire que le port devait être exemplaire en matière d'environnement et de développement durable. « Il est nécessaire d'y intégrer des normes Hautes qualités environnementales (HQE) dès sa conception, il faudra aller jusqu'à la certification, mais cela a un coût », a-t-elle ajouté. Le prochain débat public aura lieu le 5 octobre à Fréthun, un autre aura lieu le 12 à Dunkerque et le 22 à Boulogne-sur-Mer. Trois autres soirées sont programmées à Coquelles et à Calais, courant novembre.



À la table du conseil régional : Charles François, Jacqueline Marquaille et Natacha Bouchart



Le public était venu en nombre.